

pauvreté? Et encore, pouvez-vous nous dire si le seuil de la pauvreté a monté depuis 1961 jusqu'à maintenant?

M. McQueen: Oui, docteur, nous avons fait certains calculs, partant des graphiques de 1961 sur la pauvreté pour en faire l'extension, (en tenant compte, bien sûr, de la fluctuation des prix) jusqu'à 1951, et jusqu'à 1965 pour le futur.

Nous avons trouvé que, parmi les familles autres que celles des agriculteurs, le facteur pauvreté est passé de 44 p. 100 en 1951, à 26 p. 100 en 1961, et à 20 p. 100 environ en 1965. Cela n'a pas été ajusté à cause de l'addition du très grand nombre de...

Le sénateur McGrand: 20 p. 100 en 1965?

M. McQueen: C'est exact, en ce qui a trait aux familles qui n'étaient pas sur des fermes, c'est-à-dire tout près de la proportion que nous avons donnée, soit un cinquième pour tout le pays, y compris les familles agricoles. Si l'on conserve les mêmes lignes de démarcation, on constate une diminution considérable au cours de la période.

Le sénateur Everett: Ce dernier chiffre est-il basé sur des dollars réels?

M. McQueen: Oui; nous en avons réduit la valeur de façon à tenir compte du changement du coût de la vie au cours de la période.

Le sénateur Roebuck: A-t-on cherché à découvrir pourquoi ces chiffres sont si différents d'une année à l'autre? Qu'est-ce qui a causé la fluctuation?

M. McQueen: Sénateur, nous ne faisons que commencer notre travail là-dessus. C'est une chose qu'il est très difficile d'établir, car il devient évident tout de suite que beaucoup de variables économiques entrent en jeu.

Par exemple, nous avons tenté d'établir dans quelle mesure cette réduction de la pauvreté pourrait être attribuée à des variations du taux de chômage et dans quelle mesure au développement de l'économie canadienne en général au cours de la période qui nous occupe.

Le sénateur Roebuck: En d'autres mots, le nombre des emplois par rapport au nombre des personnes a varié au cours de ces années.

M. McQueen: Il a certainement varié. Le nombre des emplois par rapport au nombre des personnes donne naturellement le pourcentage de l'emploi. Parfois, c'est ce que l'on recherche et parfois on en tire le pour-

centage du chômage. Pendant cette période, il y a eu de grandes variations du taux de chômage. Il était très bas en 1951, très haut en 1961 et de nouveau assez bas en 1965. Pendant toute cette période aussi, l'économie du Canada s'est développée sur presque toute la ligne et cela aussi tend à faire baisser la proportion des pauvres. Nous n'avons pas réussi à déterminer de façon convaincante lequel des deux facteurs mentionnés a été le plus important. Cette étude nous a fait penser que le développement économique a joué un rôle peut-être un peu plus important que l'abaissement du taux de chômage pour réduire la pauvreté pendant la période de 1961 à 1965, mais nous ne voudrions pas du tout que l'on nous attribue cette conclusion comme définitive. Il y a encore du travail à faire. A ce sujet, on utilise des techniques tenant des mathématiques et l'on se dit: «Ceci a été produit par le jeu de divers facteurs. Nous allons les mesurer et déterminer lequel a joué le rôle le plus important.

Le sénateur Roebuck: Si nous savions quels étaient ces facteurs, cela nous éclairerait beaucoup.

M. McQueen: Parlons de la période s'étendant de 1961 à 1965, la plus récente. Au début, c'est une période où le taux de chômage est élevé, où le développement économique est assez lent. Ensuite, il y a accélération du développement économique et le taux de chômage baisse, ce qui veut dire, évidemment, que beaucoup de gens sont ramenés au travail. Cela va certainement avoir une incidence sur la pauvreté. Il y a aussi le phénomène du développement économique, lequel fait augmenter régulièrement les revenus des Canadiens à mesure que l'économie, dans son ensemble, devient plus productive.

Bien sûr, les revenus n'augmentent pas tous au même taux. Comme nous le savons tous, il y en a qui augmentent beaucoup plus vite que d'autres.

Il n'est que convenable de mentionner aussi qu'au cours de cette même période, notre système de paiements d'appoint a été modifié substantiellement, et surtout dans le domaine des pensions aux personnes âgées. Cela aussi, naturellement, a eu une incidence sur la pauvreté en permettant à certaines personnes de dépasser le seuil.

Enfin, je m'efforce de vous peindre le tableau d'un processus d'expansion économique, un processus très favorable sous certains aspects, tendant à réduire le taux de pauvreté au pays. Pour continuer ce que je disais ce